

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

**PROJET DE RÉOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE
MODIFICATION OU D'OCCUPATION RELATIF À L'IMMEUBLE SITUÉ AU
4740-4742, rue Saint-Hubert**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées:

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA19 25 0282 du **3 septembre 2019**, un projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé au 4740-4742, rue Saint-Hubert;

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à une assemblée publique le **mardi 24 septembre 2019, à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, à la salle Plateau;

QUE ce projet de résolution vise la construction d'une mezzanine sur un bâtiment résidentiel de trois étages et deux logements situé au 4740-4742, rue Saint-Hubert;

QUE lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Fait à Montréal, le 7 septembre 2019

Le secrétaire d'arrondissement,

Claude Groulx